

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
VILLAGE D'ABERCORN**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du Village d'Abercorn, tenue le 12 septembre 2024, à 19 h, à la salle du conseil, au 10, rue des Églises Ouest, Abercorn, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey, messieurs les conseillers François Prévost et Bernard Carey formant quorum selon les dispositions du Code municipal sous la présidence de M. Éric Bissonnette, maire suppléant.

Monsieur Jean-François Grandmont, directeur général et greffier-trésorier par intérim, est aussi présent.

Monsieur le maire Guy Favreau et monsieur le conseiller Roger Labrecque sont absents.

2 personnes assistent à la séance.

ORDRE DU JOUR

- 1. AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS**
 - 3.1. Chemin Claybank – Ingénieur – Mandat
 - 3.2. Chemin Pinnacle – Ingénieur - Mandat
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le directeur général par intérim confirme que tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présence séance conformément à la loi.

Monsieur Éric Bissonnette, maire suppléant, s'adresse aux personnes présentes. Il constate le quorum et ouvre la séance du conseil à 19h00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 345-09-2024

IL EST PROPOSÉ par Mme Margaret Lefebvre-Macey,
APPUYÉ PAR M. Bernard Carey,
ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit adopté en retirant le point suivant :

- 3.2. Chemin Pinnacle – Ingénieur – Mandat

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (INCLUANT LE VOTE DU MAIRE SUPPLÉANT)

3. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS

3.1 Chemin Claybank – Ingénieur – Mandat

RÉSOLUTION 346-09-2024

ATTENDU QUE ce projet pourrait être admissible à une subvention dans le cadre du PAVL;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Margaret Lefebvre-Macey,
APPUYÉ PAR M. François Prévost,
ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre de services datée du 10 septembre 2024 de la firme St-Georges Structure et Civil à taux horaire au montant de 12 000 \$ plus taxes pour les travaux d'ingénierie requis pour le rechargement du chemin Claybank;

De financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité (excédent accumulé non affecté) et/ou toute aide financière admissible;

D'autoriser le maire et directeur général et greffier-trésorier par intérim à signer tout contrat à cet effet;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (INCLUANT LE VOTE DU MAIRE SUPPLÉANT)

3.2 Chemin Pinnacle – Ingénieur – Mandat

RÉSOLUTION 347-09-2024

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public avant le début de la séance.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 348-09-2024

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Carey ,
APPUYÉ PAR Mme Margaret Lefebvre-Macey
ET RÉSOLU :

Que la séance soit levée à 19 h 06.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (INCLUANT LE VOTE DU MAIRE SUPPLÉANT)

Me Jean-François Grandmont, OMA
Directeur général et greffier-
trésorier par intérim

Éric Bissonnette, maire
suppléant

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.